POLITIQUE *familles et aînés* DE SAINT-PLACIDE

incluant les saines habitudes de vie

Municipalité amie des aînés

Québec

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION
3

MOT DU MAIRE ET DE LA CONSEILLÈRE
RESPONSABLE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS
4

QU'EST-CE QU'UNE POLITIQUE FAMILLES ET AÎNÉS ?
6

RÔLE ET COMPOSITION DU COMITÉ FAMILLES ET AÎNÉS
7

LA FAMILLE ET LES AÎNÉS À SAINT-PLACIDE
8

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE
9

INFRASTRUCTURES, SERVICES ET RESSOURCES
ACCESSIBLES AUX FAMILLES ET AUX AÎNÉS PLACIDIENS
12

CONSTATS ET ENJEUX PROPRES À SAINT-PLACIDE
14

LES ORIENTATIONS ET LES CHAMPS D'INTERVENTION
15

PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILLES
ET AÎNÉS DE SAINT-PLACIDE, 2020-2025
16

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS
20

INTRODUCTION

La présence dynamique et rassembleuse des Placidiens de tous âges lors de ces événements, alimentée par le dévouement de nombreux bénévoles, en fait une municipalité très vivante.

Le fort engagement citoyen dans la mise sur pied de projets qui leur tiennent à cœur nous interpelle et motive la Municipalité à leur offrir l'appui nécessaire à la réalisation des nombreux projets proposés.

Par le passé, plusieurs activités favorisaient le transfert intergénérationnel des valeurs et nous souhaitons, par cette politique, donner un souffle nouveau à cette mobilisation.

Note : Le masculin est utilisé à titre épicène.

CRÉDITS PHOTOS :

Tine Photographie : couverture principale et conclusion (haut)
Mathieu Boucher : couverture intérieure, pages 5, 13, 18 (droite) et conclusion (bas)
Camille Tellier : pages 2, 8, 18 (gauche) et 19

MOT DU MAIRE ET DE LA CONSEILLÈRE RESPONSABLE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

Au nom du conseil municipal, nous sommes très heureux et extrêmement fiers de vous présenter la toute première *Politique familles et aînés* de la Municipalité de Saint-Placide.

L'engagement soutenu du conseil municipal pour faire de Saint-Placide un milieu de vie de premier choix pour ses résidents, du plus jeune au plus âgé, se traduira au cours des prochaines années par diverses initiatives qui seront mises de l'avant grâce à l'importante participation de la communauté au sondage et à la consultation des aînés.

Nous tenons à remercier tous les membres du Comité de pilotage qui se sont investis avec générosité, rigueur et passion dans toute la démarche pilotée par Louise Lapointe, chargée de projet dont nous tenons à souligner le professionnalisme.

Appuyée par le Carrefour Action municipale et Famille, cette belle équipe nous a livré un condensé de vos préoccupations et aspirations. Nous tenons à réitérer notre engagement à répondre aux besoins exprimés et à placer l'intérêt et l'épanouissement des familles et des aînés au cœur de nos décisions.

Notre politique, qui comporte également un volet « saines habitudes de vie », sera en constante évolution et nous continuerons à la faire grandir afin qu'elle valorise également une alimentation saine et équilibrée et un mode de vie où chacun sera physiquement actif. Pour ce faire, nous continuerons d'être à l'écoute de vos besoins et nous nous efforcerons d'y répondre en respectant les réalités qui nous sont propres.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce document, à vous l'approprier et à joindre nos rangs pour **penser et agir familles** et **penser et agir aînés** !

RICHARD LABONTÉ
Maire de Saint-Placide

BRIGITTE DESROSIERS
Conseillère municipale

1
QU'EST-CE QU'UNE POLITIQUE FAMILLES ET AÎNÉS ?

La politique familles établit les orientations de la Municipalité à l'égard des familles sur son territoire et se veut inclusive à l'égard des autres initiatives qu'elle a déjà mises de l'avant.

La politique Municipalité amie des aînés (MADA) a été élaborée par le ministère de la Famille du Québec. Elle s'inspire du Guide mondial des villes amies des aînés de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de diverses initiatives. Le fil conducteur de cette démarche est de favoriser le vieillissement actif au Québec.

Pour vivre en santé, les aînés ont besoin de faire partie intégrante de leur milieu, de participer à la vie sociale, économique et culturelle, d'être actifs intellectuellement, socialement et physiquement.

POURQUOI UNE POLITIQUE FAMILLES ET AÎNÉS À SAINT-PLACIDE ?

Récemment, la Municipalité de Saint-Placide a réalisé son plan stratégique de développement. La politique familles et aînés s'inscrit dans la vision stratégique contenue dans ce plan.

Les résultats issus du processus d'élaboration et le plan d'action qui s'y rattache seront déterminants pour améliorer la qualité de vie des familles et des aînés et pour l'avenir de la communauté de Saint-Placide.

LA RAISON D'ÊTRE

La démarche d'élaboration de la politique familles et aînés vise à établir les moyens par lesquels la Municipalité pourra :

- soutenir les besoins des familles;
- promouvoir les services des organismes venant en aide aux familles et aux aînés;
- favoriser la cohabitation intergénérationnelle;
- donner envie aux aînés d'être actifs et de se sentir utiles dans leur milieu;
- contrer l'isolement des jeunes et des aînés;
- favoriser l'adoption de saines habitudes de vie.

2
RÔLE ET COMPOSITION DU COMITÉ FAMILLES ET AÎNÉS

Un comité représentatif des familles et des aînés de Saint-Placide a été formé avec comme mandat d'élaborer cette politique.

Chacun de ses membres joue un rôle important pour recueillir et faire valoir les divers besoins qu'ont les familles et les aînés. Au cours de cette démarche de réflexion et de consultation, les membres du comité ont proposé à la Municipalité une politique et un plan d'action reflétant le plus fidèlement possible les besoins des Placidiens, en tenant compte de la capacité financière de la Municipalité.

NOM	ORGANISME	REPRÉSENTANT(E)
Johanne Béliveau	Coordonnatrice des communications, Municipalité de Saint-Placide	Familles/aînés
Jean Chaput	Citoyen (vie active)	Aînés
Brigitte DesRosiers	Conseillère municipale, resp. des familles	Familles
Louise Lapointe	Chargée de projet (Gestion Conseil LL)	Familles/aînés
Danielle Lavigne	Citoyenne	Familles
Sylvie Lavoie	Regroupement Tandem 0-6 ans	Familles
Renée Leduc	Citoyenne	Aînés
Johane Michaud	Infirmière clinicienne (CISSS)	Familles/aînés
Henri Pelosse	Conseiller municipal, resp. des aînés	Aînés
Robert Therrien	Citoyens (club Les Bons vivants)	Aînés
Ghislaine Tessier	Citoyenne (Coop santé)	Familles

3
LA FAMILLE ET LES AÎNÉS À SAINT-PLACIDE

3.1. DÉFINITION DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

Pour Saint-Placide, la famille est un noyau naturel constitué d'un ensemble de personnes, unies par des liens parentaux, qui se soutiennent à chaque étape de leur vie. L'équilibre repose sur le respect mutuel et, collectivement, sur les capacités de chacun à s'ouvrir aux diverses réalités familiales.

Notre communauté forme une grande famille pour qui il est important d'accueillir adéquatement les nouveaux arrivants.

À Saint-Placide, nous considérons que l'âge d'un aîné correspond généralement à celui où la majorité des personnes prennent leur retraite. À 65 ans, le mode de vie de ces personnes change. Ils ont plus de temps pour eux et leur entourage et avec les années, leur situation évolue à plusieurs égards, ce qui modifie leurs besoins.

La santé ainsi que l'autonomie matérielle, physique et psychologique varient d'un aîné à l'autre, peu importe leur âge, et leurs besoins varient d'autant.

4
PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

4.1. POPULATION DE SAINT-PLACIDE

La population de Saint-Placide a diminué de 1,7 % entre 2011 et 2016, passant de 1 715 à 1 686 personnes, tandis que dans la Municipalité régionale de comté (MRC) de Deux-Montagnes elle a augmenté de 2,6 % pour passer de 95 670 à plus de 98 670 habitants.

À ce jour, on ne dispose d'aucune information pour expliquer cette décroissance qui semble être singulière dans la MRC de Deux-Montagnes.

4.1.1 ÂGE DE LA POPULATION

COMPARAISON DE LA POPULATION SELON L'ÂGE - SAINT-PLACIDE 2011-2016

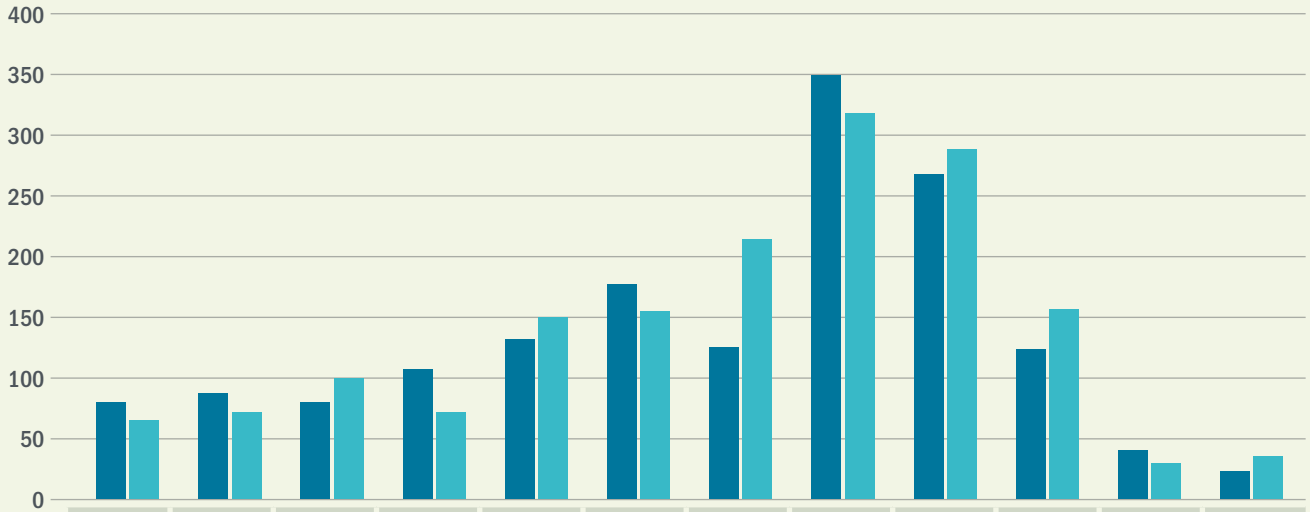

	0 À 4 ANS	5 À 9 ANS	10 À 14 ANS	15 À 19 ANS	20 À 29 ANS	30 À 39 ANS	40 À 49 ANS	50 À 59 ANS	60 À 69 ANS	70 À 79 ANS	80 À 84 ANS	80 ANS ET +
TOTAL 2011	85	90	85	110	135	180	125	350	265	125	40	25
TOTAL 2016	70	75	100	80	150	155	215	320	290	155	30	35

FIGURE 1 – SOURCE : STATISTIQUE CANADA, PROFIL DES COMMUNAUTÉS, 2011-2016.

La répartition selon le genre est assez uniforme dans tous les groupes d'âge, sauf chez les 50 à 70 ans et chez les 80 ans et plus, où l'on compte un peu plus d'hommes. C'est une caractéristique qui distingue Saint-Placide, car dans la MRC et dans plusieurs autres territoires, on trouve plus de femmes âgées que d'hommes.

ÂGE MOYEN 2016

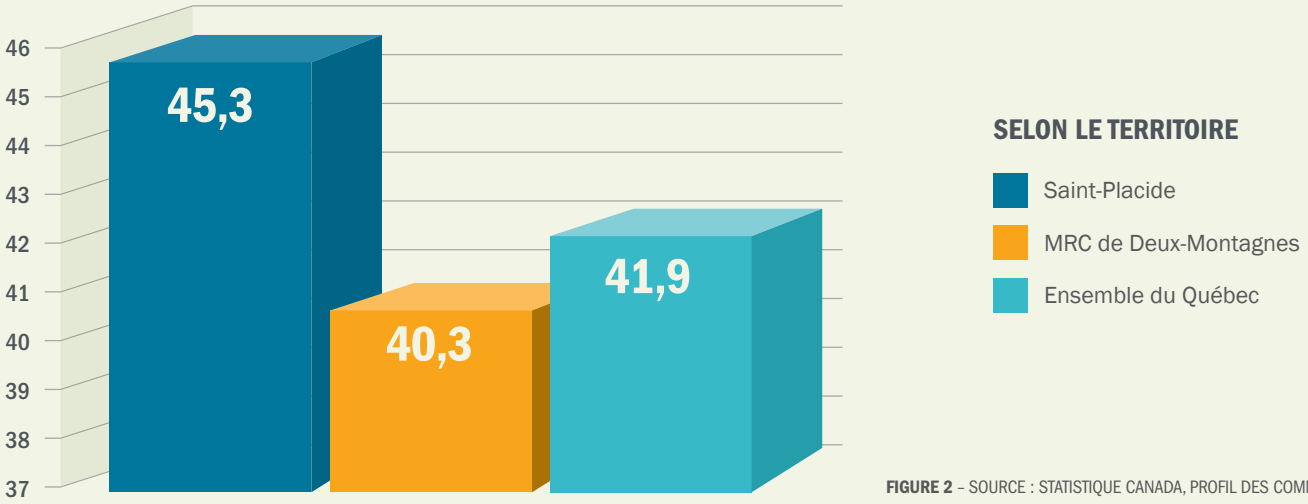

FIGURE 2 – SOURCE : STATISTIQUE CANADA, PROFIL DES COMMUNAUTÉS, 2016

Le profil démographique plus âgé est particulièrement marqué à Saint-Placide comparativement à ce que nous observons dans la MRC de Deux-Montagnes et dans l'ensemble du Québec.

4.2 PORTRAIT DES FAMILLES

CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES (490) - SAINT-PLACIDE, 2016

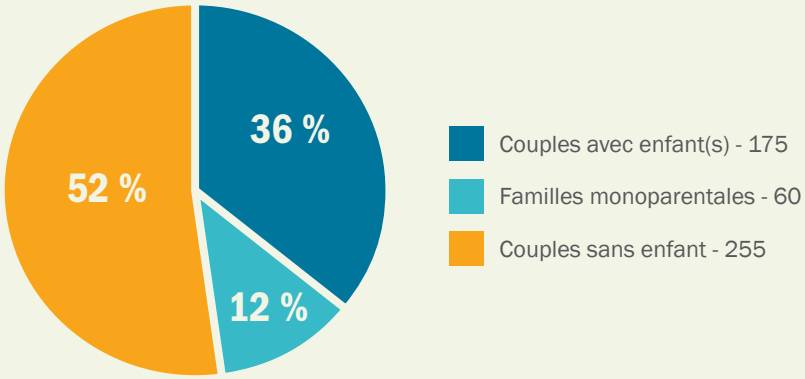

FIGURE 3 – SOURCE : STATISTIQUE CANADA, PROFIL DES COMMUNAUTÉS, 2016

Compte tenu de l'âge de la population placidienne, on dénombre une proportion importante de familles sans enfants vivant sous le même toit.

En 2016, on recensait **235** familles avec enfants de tous âges habitant avec leurs parents, dont **145** familles avec des enfants de moins de 18 ans.

4.3 PORTRAIT DES AÎNÉS

La population de 65 ans et plus à Saint-Placide forme **21 %** de la population totale, tandis qu'elle constitue **15,4 %** de la population du territoire de la MRC de Deux-Montagnes et **18,3 %** de celle de l'ensemble du Québec. Saint-Placide est l'une des municipalités du Québec où la moyenne d'âge de la population est la plus élevée.

RÉPARTITION DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS SELON LE SEXE - SAINT-PLACIDE 2016

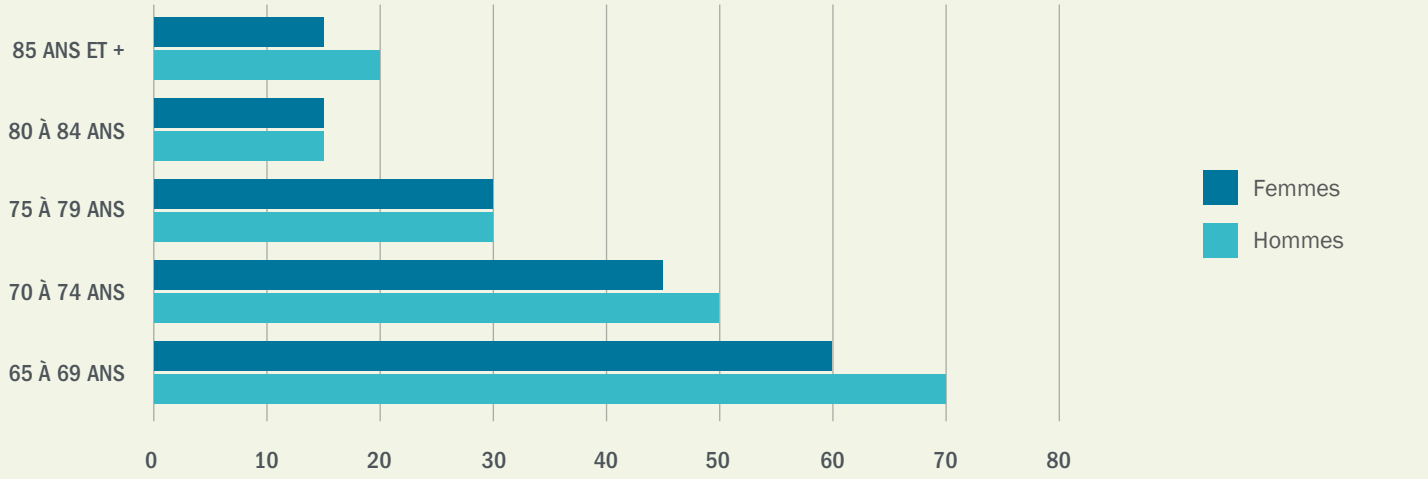

FIGURE 4 – SOURCE : STATISTIQUE CANADA, PROFIL DES COMMUNAUTÉS, 2016

4.4 REVENUS DES MÉNAGES ET DES FAMILLES

COMPARAISON DES REVENUS AVANT IMPÔTS DES MÉNAGES ET DES FAMILLES – ANNÉE FISCALE 2015

	SAINT-PLACIDE	MRC DEUX-MONTAGNES	ENSEMBLE DU QUÉBEC
REVENU TOTAL MÉDIAN DES MÉNAGES	58 240 $	71 086 $	59 822 $
REVENU TOTAL MÉDIAN DES FAMILLES COMPRENANT DES COUPLES AVEC ENFANTS	88 832 $	111 457 $	105 246 $

TABLEAU I – SOURCE : STATISTIQUE CANADA, PROFIL DES COMMUNAUTÉS, 2016

5

INFRASTRUCTURES, SERVICES ET RESSOURCES ACCESSIBLES AUX FAMILLES ET AUX AÎNÉS PLACIDIENS

INFRASTRUCTURES, SERVICES, RESSOURCES	F : FAMILLES	A : AÎNÉS
ART ET CULTURE		
Bibliothèque : prêts de livres et de magazines, livres et ressources numériques, heure du conte, club de livres TD, concours, conférences, expositions, sorties au Salon du livre, ordinateurs et accès Internet.	F	A
Société arts et culture de Saint-Placide : Maison de la culture, programmation d'événements et d'activités culturels (spectacles, matinées concerts, concerts intimes, Beaux Dimanches, Les Belles Soirées à l'église), expositions (artistes locaux et régionaux), etc.	F	A
COMMUNICATION ET INFORMATION		
De la Municipalité : L'Informateur, page Facebook, compte Instagram, site Internet.	F	A
Initiative citoyenne : Solidarité Saint-Placide. (Page Facebook)	F	A
ÉDUCATION - PETITE ENFANCE		
Service de garde en milieu familial : capacité de 6 places.	F	
École primaire de l'Amitié	F	
LOISIRS, SPORTS, PLEIN AIR		
Activités de loisirs pour les jeunes et les familles : camp de jour, ciné-club (12-15 ans, Maison de la culture), spectacles, Rendez-vous au parc, programmation du service des loisirs.	F	
Activités pour les aînés : pétanque, bingo, jeux de société, activités de mise en forme.		A
Aide financière pour sports fédérés : aréna, piscine (subvention équivalant à 40 % des frais initiaux d'inscription ou d'adhésion à une fédération de compétition, jusqu'à concurrence de 400 $ par famille). Contribution de 150 $ pour la participation de jeunes aux Jeux du Québec ou aux Jeux du Canada.		
Entente intermunicipale (mineurs) : pour les utilisateurs de la piscine et les joueurs de hockey au Centre sportif de Saint-Eustache.	F	
Parcs : Adélaïde-Paquette, Cyrille-Lalande (terrain multisports, jeux d'eau, modules de jeu, patinoire extérieure, boîte à jouets, basketball).	F	A
Patinoire extérieure, **salle** Jean-Paul-Carrières.	F	A
Sports : Ligue de balle molle de Saint-Placide, baseball (Association régionale Deux-Montagnes), hockey masculin (Association de hockey mineur du Lac-des-Deux-Montagnes), hockey cosom, karaté, crosse (Association de crosse de Saint-Eustache), patinage artistique (Club de patinage artistique de Saint-Eustache), soccer (Shamrocks de Deux-Montagnes).	F	
Programme Vie active : pour les aînés.		A
HABITATION		
Résidence La Placidienne : résidence pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes.		A

Ressource du Lac : résidence privée pour personnes autonomes, semi-autonomes ou en perte d'autonomie, ou atteintes de la maladie d'Alzheimer		A
SERVICES DE PROXIMITÉ		
Marché de la place : épicerie et essence	F	A
Pharmacies d'Oka, Saint-André d'Argenteuil, Saint-Benoît Mirabel et Saint-Eustache, service de livraison à Saint-Placide, prises de sang et vaccination	F	A
SANTÉ – SERVICES SOCIAUX		
CISSS des Laurentides, Hôpital Saint-Eustache, CLSC Jean-Olivier-Chénier, Centres d'hébergement de Saint-Benoît et de Saint-Eustache	F	A
ORGANISMES COMMUNAUTAIRES LOCAUX		
Cercle des fermières de Saint-Placide	F	A
Club Les Bons vivants		A
Comité des loisirs	F	A
Comité organisateur de la Saint-Jean-Baptiste (C.O.S.S.)	F	A
Communauté chrétienne de Saint-Placide		A
L'Ouvroir (friperie)	F	A
Comptoir d'aide alimentaire		A
TRANSPORT		
Service de covoiturage : service informel sur la page Facebook de Solidarité Saint-Placide.	F	A
Service de transport collectif par autobus – L'Express d'Oka (MRC de Deux-Montagnes); navette Oka-Saint-Placide, gare de Deux-Montagnes (en semaine, pour les travailleurs et les étudiants).	F	A
Transport adapté (Exo) : pour les personnes à mobilité réduite.		A

6
CONSTATS ET ENJEUX PROPRES À SAINT-PLACIDE

Le tableau ci-dessous dresse la liste des principaux constats et enjeux en vue d'établir les buts généraux, les objectifs et les mesures à mettre en œuvre pour créer le plan d'action septennal. Les informations qu'il contient proviennent du profil démographique et des consultations.

CONSTATS	ENJEUX
La tendance démographique nous oblige à tenir compte du vieillissement de la population, particulièrement important à Saint-Placide, et de la forte proportion d'aînés seuls (30 % des aînés). La situation des familles : les adultes qui travaillent et les jeunes qui fréquentent l'école secondaire ou font des études supérieures doivent se déplacer à l'extérieur de Saint-Placide. Ils le font aussi pour avoir accès aux infrastructures de loisir et de santé.	Les aînés souhaitent rester chez eux le plus longtemps possible. Lorsque leur autonomie physique et financière diminue et qu'ils doivent renoncer à leur voiture, le défi consiste à les aider à rester actifs sur tous les plans et à éviter qu'ils se retrouvent isolés. Le besoin en services d'aide à l'entretien ménager est bien présent et s'accentuera dans les années à venir. L'autre enjeu consiste à assurer la vitalité de la Municipalité. Pour garder les jeunes familles et en inciter d'autres à vivre à Saint-Placide, il faut que ces familles aient accès à des services essentiels abordables. Le défi consiste à maintenir le niveau d'appartenance des familles et des jeunes à Saint-Placide.
Le transport adapté ne répond plus à la demande et les horaires du transport collectif ont besoin d'être adaptés aux besoins des aînés.	Le transport est un enjeu majeur pour garder nos jeunes et nos aînés à Saint-Placide, briser leur isolement et favoriser une meilleure participation aux activités et aux événements.
Plusieurs services organisés à Saint-Placide sont sous-utilisés, et certaines activités et certains événements doivent être annulés faute de participants.	Le manque de transport constitue un obstacle majeur à la participation des aînés aux activités.
La route 344 est perçue comme dangereuse. Le transport actif est perçu comme non sécuritaire par plusieurs personnes.	La configuration de la route 344 constitue un défi et on doit trouver, avec le ministère des Transports, la meilleure façon de la rendre sécuritaire et adaptée au transport actif.
Les adultes et les aînés souhaitent avoir des échanges intergénérationnels.	Le défi consistera à trouver un lieu rassembleur, intergénérationnel et accessible aux jeunes, aux adultes et aux aînés.
Le manque de ressources et de services en santé à Saint-Placide est considéré comme important.	Il est urgent de repenser à l'accès aux services essentiels de santé pouvant être offerts à proximité des Placidiens.

7
LES ORIENTATIONS ET LES CHAMPS D'INTERVENTION

Nous avons constaté que nos familles et nos aînés aiment habiter à Saint-Placide. Pour favoriser leur taux de rétention, ils ont notamment besoin d'avoir accès à du transport et d'utiliser les diverses ressources offertes à Saint-Placide. En participant davantage aux activités et aux événements, ils contribueront à la vitalité de la municipalité.

En outre, les Placidiens accordent de l'importance au climat d'entraide et à l'esprit communautaire qui règnent à Saint-Placide. La participation et l'engagement communautaire sont le fil conducteur pouvant donner accès à de précieuses ressources dont nous disposons collectivement, toutes générations confondues.

Nous savons que la socialisation et le pouvoir d'agir collectivement sont importants, notamment chez les jeunes et les aînés. Chacun a besoin d'avoir sa place dans la société et de contribuer au dynamisme de son milieu.

Dans cette optique, nous proposons **DEUX GRANDES ORIENTATIONS**. Nous désirons **CRÉER LES CONDITIONS POUR** :

1. **Que les jeunes, les familles et les aînés aient accès et utilisent les services de proximité ainsi que les ressources nécessaires pour s'épanouir dans leur municipalité.**
2. **Favoriser l'engagement communautaire et l'entraide chez les jeunes, les familles et les aînés ainsi que l'échange intergénérationnel.**

Le plan d'action qui suit comprend les objectifs et les mesures pour les réaliser sur une période de trois à cinq ans. Ils sont répartis dans les champs d'intervention suivants :

- (A) **Milieu de vie – habitation – transport**
- (B) **Loisirs – plein air – sports – culture**
- (C) **Urbanisme – travaux publics**
- (D) **Participation sociale et citoyenne**
- (E) **Soutien communautaire et de santé**
- (F) **Communication – administration municipale**

Notons que la Municipalité de Saint-Placide, au cours de la démarche de préparation de la présente politique, a été frappée à deux reprises par des inondations printanières, en 2017 et 2019. Ces catastrophes naturelles ont eu pour effet de retarder le déroulement du projet. La Municipalité a choisi de devancer la mise en application de certaines mesures jugées prioritaires. Celles-ci sont identifiées par un astérisque (*).

8

PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILLES ET AÎNÉS DE SAINT-PLACIDE, 2020-2025

1 CRÉER LES CONDITIONS PROPICES À GARDER NOS JEUNES, NOS FAMILLES ET NOS AÎNÉS CHEZ NOUS, LEUR OFFRIR DES SERVICES DE PROXIMITÉ QU'ILS UTILISERONT ET LES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR QU'ILS S'ÉPANOUISSENT DANS LEUR MUNICIPALITÉ.

A. MILIEU DE VIE - HABITATION - TRANSPORT

OBJECTIFS	MESURES A : AÎNÉS F : FAMILLES SHV : SAINES HABITUDES DE VIE		*	2020	2021	2022	2023	2024	2025
1.1 Faciliter l'accès à des services de proximité sécuritaires et offerts à prix abordable.	• Rechercher des ressources et créer une liste de personnes de confiance offrant des services abordables de travaux d'entretien légers.	A				■			
	• Évaluer la possibilité que des travaux d'entretien soient réalisés par l'entremise des organismes de jeunes. Inscriptions dans notre site (CJE ou insertion sociale).	F/A					■		
	• Soutenir les initiatives de services mobiles (Popote roulante, frigo communautaire, bibliomobile, etc.).	F/A							■
1.2 Encourager la construction de logements à prix modique pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes.	• Évaluer les besoins en résidence pour aînés sur un horizon de cinq ans en privilégiant les logements pour personnes semi-autonomes.	A						■	
	• Inviter des promoteurs à présenter un projet.	A							■
	• Évaluer les possibilités d'aide financière disponibles pour ce type de projet.	A							■
1.3 Évaluer la faisabilité de la construction de logements sociaux ou de petites maisons abordables pour les familles et les personnes seules.	• Réaliser un sondage afin d'évaluer le nombre de Placidiens intéressés et prêts à adopter ce type d'habitation.	F/A							■
	• Évaluer les possibilités d'aide financière disponibles pour ce type de projet.	F/A							■
1.4 Faire connaître les modalités du programme d'aide à la rénovation.	• Former et affecter une personne, à la Municipalité, qui pourra répondre facilement aux questions des citoyens au sujet de ce programme. Cibler la clientèle et effectuer des envois.	F/A		■					
1.5 Privilégier les alternatives de transport abordable et sécuritaire afin que les aînés, les jeunes et les familles socialisent et aient accès aux services de proximité et aux soins de santé à Saint-Placide et ailleurs.	• Mettre sur pied un service organisé de covoiturage. (numérique et conventionnel, création d'un comité).	A/F				■			
	• Rechercher de l'aide financière pour soutenir le comité.	F/A				■			
	• Vérifier la possibilité de créer un service de taxi collectif au lieu de l'Express d'Oka, ou d'offrir des taxis abordables (comme à Saint-Benoit).	F/A			■				

OBJECTIFS	MESURES A : AÎNÉS F : FAMILLES SHV : SAINES HABITUDES DE VIE		*	2020	2021	2022	2023	2024	2025
B. LOISIRS - PLEIN AIR - SPORTS - CULTURE									
1.6 Adapter les horaires des activités aux besoins des aînés.	• Prévoir des ateliers, des cours et des conférences durant la journée.	A	■	■					
1.7 Offrir des activités de groupe pour les aînés et les familles.	• Vérifier s'il y a un intérêt chez un nombre suffisant de familles et d'aînés pour les activités de groupe suivantes : danse, cinéma, spectacles, visites en autocar, conférences, club de marche, marche en forêt. Offrir les activités retenues.	A/F		■					
1.8 Offrir des activités spécialement pour les adolescents.	• Vérifier s'il y a un intérêt chez un nombre suffisant d'adolescents pour les activités suivantes : soirées de danse, spectacles de la SAC, soirées de patinage avec musique, glissades sur le lac, films à la Maison de la culture, sorties de ski, à d'Arbre en arbre, à la Ronde. Organiser les activités retenues.	F		■					
1.9 Faciliter l'accès aux jeunes à des activités prévues pour eux.	• Poursuivre l'entente avec la direction de l'école afin que les jeunes puissent participer à des activités parascolaires organisées par la Municipalité et tenues à l'école.	F	■						
1.10 Hausser le taux de participation des jeunes et des adultes aux activités.	• Offrir des horaires plus souples entre les projets.	A/F	■						
	• Élargir les plages horaires de la bibliothèque l'été (adapter l'horaire pour faciliter la venue de familles avec jeunes enfants : prévoir une matinée animée). Adapter les horaires des jeux d'eau en fonction de la météo.	A/F	■						
	• Offrir un accès gratuit à certains événements aux personnes à faible revenu (travailler avec le comptoir d'aide alimentaire).	A/F	■						
	• Offrir aux familles une réduction de tarifs en fonction du nombre d'enfants.	F		■					
	• Organiser des activités de plein air amusantes et variées.	SHV	■						
C. URBANISME - TRAVAUX PUBLICS									
1.11 Faciliter le déplacement actif et l'activité physique dans le noyau villageois.	• Sécuriser les pistes et les sentiers cyclables et piétonniers.	A/F							■
	• Créer un comité qui évaluera s'il est possible d'aménager une piste cyclable sécuritaire sur la route 344.	SHV							■
	• Installer des équipements d'exercice extérieurs.	A/							■
	• Installer une rampe autour de la patinoire.	F/	■						
	• Adapter les sites extérieurs actuels et futurs aux personnes à mobilité réduite (local du Cercle des Fermières et du club Les Bons Vivants).	A/F							■
1.12 Renforcer le sentiment de sécurité sur les routes et axes principaux de Saint-Placide.	• Réduire la limite de vitesse à 50 km/h dans le noyau villageois.	A/F		■					
	• Évaluer la possibilité d'installer un arrêt à l'angle de la route 344 et la rue Saint-Vincent (ministère du Transport).	A/F		■					
	• Évaluer les effets de ce changement et en informer la population.	A/F		■		■			

E. SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET SOINS DE SANTÉ									
OBJECTIFS	**MESURES** **A :** AÎNÉS **F :** FAMILLES **SHV :** SAINES HABITUDES DE VIE		*	2020	2021	2022	2023	2024	2025
1.13 Faire connaître les ressources dédiées aux aînés.	• Organiser un événement annuel en collaboration avec les organismes pour faire connaître les ressources communautaires (prendre en charge la logistique).	A				■			
1.14 Promouvoir les services des ressources communautaires dédiées aux familles.	• Profiter des journées spéciales pour promouvoir les ressources particulières dédiées aux enfants et aux familles. Inviter les organismes régionaux aux activités comme celles de la Fête nationale.	F					■		
F. COMMUNICATION ET ADMINISTRATION MUNICIPALE									
1.15 Améliorer l'accès aux soins de santé pour les aînés.	• Évaluer la possibilité, pour les aînés, d'avoir accès à des soins à domicile et à des services de santé ambulants particuliers (p. ex. des prises de sang).	A				■			
1.16 Accueillir les nouveaux arrivants de façon officielle.	• Remettre une trousse de bienvenue aux nouveaux arrivants (le conseiller municipal du district se rendrait à leur domicile).	A/F		■					
1.17 Rendre les outils de communication plus invitants et les diversifier.	• Alléger la façon de livrer l'information. Créer une nouvelle image à l'infolettre.	A/F	■						
	• Informer davantage la population sur ce qui s'en vient.	A/F			■				
	• Faire connaître les compétences et les talents des gens de Saint-Placide.	A/F			■				
	• Évaluer la possibilité de créer un calendrier regroupant tous les événements, activités importantes et périodes d'inscription aux activités de saison.	A/F			■				
	• Ajouter un volet interactif aux communications (forum de discussion) aux pages de réseaux sociaux de la Municipalité.	A/F					■		
	• Bonifier la publication des commerçants de Saint-Placide (autant virtuellement que dans l'imprimé). Rappeler l'existence de l'outil aux commerçants et à la population.	A/F				■			

2 FAVORISER L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET L'ENTRAIDE DES JEUNES, DES FAMILLES ET DES AÎNÉS AINSI QUE L'ÉCHANGE INTERGÉNÉRATIONNEL.

OBJECTIFS	MESURES A : AÎNÉS F : FAMILLES SHV : SAINES HABITUDES DE VIE	*	2020	2021	2022	2023	2024	2025
B. LOISIRS - PLEIN AIR - SPORTS - CULTURE								
2.1 Créer un carrefour intergénérationnel d'échange de services, d'événements, de transport, d'activités et de partage de compétences.	• Réaliser une étude de faisabilité pour un projet d'économie sociale intergénérationnel et rassembleur.	A/F						■	
	• Envisager la possibilité d'offrir les services suivants : soins de santé ambulants (super-infirmière), cuisine collective, carrefour d'organisation d'un système de covoiturage, lieu de rencontre, activités parents-enfants, etc.	A/F							■
2.2 Générer des activités et des événements intergénérationnels rassembleurs.	• Former un comité (citoyens, organismes jeunes et aînés, employés municipaux) pour la mise sur pied d'activités et de projets.	A/F				■		
D. PARTICIPATION SOCIALE ET CITOYENNE								
2.3 Créer des initiatives qui permettront aux personnes de toutes les générations de socialiser et d'acquérir un sentiment d'appartenance à Saint-Placide.	• Rassembler les gens pour répertorier et mettre en valeur les sites qui racontent l'histoire de Saint-Placide.	A/F			■				
	• Intégrer les jeunes/les aînés à des activités pour lesquelles ils partagent un intérêt et ont des expertises à offrir. (scrapbooking, outils informatiques et médias sociaux : bibliothèque, tricot, cuisine : Cercle des fermières)	A/F				■		
	• Recenser l'expertise des jeunes, des aînés, des familles prêtes à partager leur savoir.	A/F				■		
2.4 Inviter un groupe de jeunes, d'adultes et d'aînés à promouvoir les activités qu'ils veulent réaliser.	• Créer un comité pour chaque groupe d'âge afin de joindre leurs réseaux respectifs et de mousser les inscriptions (en rapport avec le projet : petit conseil du plan stratégique).	A/F				■		

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

Une résolution du Conseil municipal a été adoptée le 21 janvier 2020, marquant l'engagement formel de la Municipalité à l'égard de la présente politique et de son plan d'action.

En vue d'assurer la mise en œuvre du plan d'action et d'évaluer l'effet de ces engagements de la Municipalité, un comité de suivi est mis en place. Il est composé de citoyens, de la conseillère responsable des familles et des aînés et de personnes de la direction générale et de la coordination des communications de la Municipalité.

Régulièrement, ce comité se réunira pour faire le suivi des actions prévues et en cours, et voir à ce qu'elles soient toujours pertinentes et adaptées à la réalité changeante de Saint-Placide. Ces actions seront adaptées au besoin.

La Municipalité de Saint-Placide tient à remercier chaleureusement le comité familles-aînés de la politique pour son engagement et son travail, le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine pour son appui et le Carrefour Action Municipale et Famille (CAMF) pour l'aide apportée dans le cadre de cet exercice.

SUIS RÉVEILLÉE

saintplacide.ca